

## Les principes directeurs de notre politique minière

Les Gouvernements fédéral et provinciaux viennent de rendre public un document intitulé *Objectifs de la politique minière au Canada*. Il servira de principe fondamental aux discussions que les gouvernements entendent poursuivre concernant la mise en place des objectifs pour la future politique minière.

C'est au cours d'une réunion tenue à Ottawa le 13 avril dernier que le document a reçu l'assentiment des ministres responsables de la politique minière dans leurs gouvernements provinciaux respectifs et dans le Gouvernement fédéral, y compris les Territoires. A cette réunion, les ministres se sont mis d'accord sur la nécessité de créer un mécanisme officiel de consultation et de coopération entre les Gouvernements provinciaux et fédéral afin de rendre plus efficace la coordination dans la mise sur pied de la politique minière. Un tel mécanisme, ont dit les ministres, est indispensable à la formulation de politiques minières d'envergure nationale.

Même si le document traite de la plupart des minéraux, il exclut les combustibles fossiles.

Le document donne les grandes lignes de 12 objectifs de principes directeurs qui viennent appuyer le but principal, soit obtenir les plus grands avantages de l'utilisation présente et future des minéraux. Les objectifs se partagent en trois grandes catégories: la qualité de la vie, la croissance économique et la mise en valeur, la souveraineté et l'unité.

Le document n'a pas pour but d'établir ou d'identifier les principes directeurs selon lesquels les gouvernements atteindraient ces objectifs, pas plus qu'il vise à définir ou à préciser le rôle particulier de quelque gouvernement que ce soit. Cependant, les gouvernements pourront choisir parmi un large éventail de stratégies, de programmes, de méthodes et de techniques qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs. Les recommandations sur les politiques possibles citées dans le document servent d'exemples seulement.

Les ministres ont surtout retenu que la véritable signification de leurs discussions, c'est qu'elles marquent le début de nouvelles relations entre les

gouvernements dans la formulation d'une politique minière pour les Canadiens.

Étant donné que la politique minière a pour but de retirer les plus grands avantages pour le Canada de l'utilisation présente et future des minéraux, les principes de la politique qui aident à atteindre ce but sont:

- concilier l'exploitation minière et les préoccupations sociales;
- minimiser les effets indésirables de l'exploitation minière sur l'environnement;
- développer la viabilité du secteur minéral;
- renforcer la contribution du secteur minéral vis-à-vis l'équilibre entre le développement régional et national;
- assurer un approvisionnement en minéraux suffisant pour les besoins du pays;
- accroître les revenus tirés de l'exportation des surplus de minéraux;
- utiliser les possibilités d'une transformation plus poussée des minéraux;
- assurer la conservation des minéraux;
- harmoniser la mise en valeur des différentes ressources;
- contribuer à la mise en valeur et à la commercialisation des minéraux dans le monde;
- rechercher l'autodétermination nationale dans l'exploitation minière;
- améliorer les connaissances fondamentales nécessaires aux prises de décision au niveau national.

## Les exportations agricoles atteignent un sommet sans précédent

Les exportations canadiennes de produits agricoles ont atteint le chiffre de plus de 2.135 milliards de dollars en 1972, franchissant pour la première fois le cap des deux milliards.

L'augmentation de 151 millions de dollars par rapport au sommet précédent de plus de 1.9 milliard, établi pour les exportations de 1971, est surtout liée à l'accroissement des ventes de blé et, à un degré moindre, d'orge, de porc, de peaux de bovins et de fourrures.

Les importations agricoles ont augmenté en 1972 pour atteindre plus de 1.5 milliard, comparativement à 1.3 milliard en 1971, résultat, de la hausse des prix mondiaux pour une grande variété de produits.

L'écart entre les exportations et les importations agricoles s'est donc établi à 597 millions de dollars, soit 78% de la balance commerciale globale du Canada en 1972.

## Exportations

En 1972, les exportations de blé ont été évaluées à 917 millions de dollars comparativement à 830 millions en 1971. (Un niveau sans précédent de 1.05 milliard pour les exportations de blé a été établi en 1966). Des augmentations importantes dans les exportations à l'URSS (126 millions de plus) et à la Chine (37 millions de plus) ont compensé une diminution de 44 millions en exportations de blé à l'Inde et des réductions plus faibles à d'autres pays. Les exportations au Royaume-Uni et au Japon ont accusé des augmentations marginales.

De 54 millions de dollars en 1971, les exportations de farine de blé sont passées à 45 millions en 1972.

Les exportations d'orge ont augmenté de 11% en 1972 pour atteindre une valeur sans précédent de 217 millions de dollars; le sommet précédent de 195 millions avait été atteint en 1971. Une bonne partie de cette augmentation provient de l'accroissement des ventes d'orge à l'Europe de l'Est, aux États-Unis et au Japon. Les ventes au Royaume-Uni et à la CEE (Europe des Six), ont légèrement fléchi.

Les exportations de colza se sont élevées à 125 millions de dollars en 1972, comparativement à 148 millions en 1971.

Les exportations de graine de lin ont augmenté de 5 millions en 1972, totalisant 69 millions de dollars. Il y a eu accroissement des exportations de bovins sur pied, celles-ci atteignant 67 millions de dollars comparativement à 51 millions en 1971.

Les exportations de porc frais ou congelé se sont élevées à 58 millions de dollars en 1972 contre 37 millions en 1971. C'est le marché japonais qui a absorbé la presque totalité de cette augmentation, les exportations de porc à ce pays s'établissant à 29 millions de dollars, soit 19 millions de plus que l'année précédente.

En 1972, les exportations de boeuf et de veau frais ou congelés ont subi une baisse à 39 millions de dollars après avoir été de 47 millions en 1971. Cette